

En 2012, dans un secteur de la distribution / exploitation profondément modifié par l'arrivée de la projection numérique, l'ACID continue de faire des propositions :

La mise en place de VPF (contribution numérique) par séance afin qu'un distributeur dont le film est programmé sur quelques séances par semaine ne paie pas autant que pour un film programmé 5 séances par jour

La limitation (et le contrôle !) du nombre d'écrans occupés par un même film dans un établissement afin de mettre un terme aux déprogrammations sauvages permises par la projection numérique

La régulation du « plein écran » imposé par de nombreux distributeurs à la petite exploitation

La limitation du « hors film » dans les salles de cinéma, notamment sur les séances les plus porteuses

La mise en place d'un seuil minimum de décrochage pour les films indépendants qui « marchent » et sont déprogrammés au profit de films distribués par des distributeurs plus influents

Le retour à un système d'aide majorée pour les distributeurs et producteurs indépendants qui programmeraient leurs sorties pendant les périodes plus « creuses » de l'année

Et toujours ...

La limitation du nombre d'écrans occupés par un même film dans une zone de chalandise

La majoration des aides pour les salles qui :

- programment les films les moins identifiés (peu de copies, pas de campagne média etc..)
- exposent les films dans la durée
- diffusent gratuitement le matériel promotionnel sur les films

Une meilleure évaluation de la *vraie vie des films*, qui inclut aussi le "non commercial"...

La taxation de la confiserie, la régulation des « marges arrière », ...